









Termes de référence

Formation des Points Focaux des OPR dans les 5 pays d'intervention du MOPSS sur la gestion de programme sensible au conflit (GPSC)

Koudougou, Burkina Faso 21 – 25 Septembre 2020

1. Contexte et justification

Sous financement de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI) dans le cadre de sa stratégie de coopération régionale au Sahel sur la « Sécurité humaine et l'absence de violence », et en concordance avec la politique de la CEDEAO, le projet « Mobilité transfrontalière pastorale apaisée et stabilité sociale au Sahel » (MOPSS) soutient la vision d'une approche régionale intégrée pour le développement du sous-secteur de l'élevage et du pastoralisme au sein duquel la sécurisation pastorale, la transhumance apaisée, et des filières transnationales mieux structurées, génèrent des bénéfices partagés pour les acteurs et actrices du monde rural. Son objectif global est de contribuer au renforcement de la résilience des populations agro-pastorales et à la stabilité sociale au Sahel, entre autres à travers la prévention, l'atténuation et la gestion des conflits.

Le projet, prévu pour 3 ans (décembre 2019 – novembre 2022), est articulé autour de trois axes de travail interreliés aux niveaux régional (espace CEDEAO), national (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo et Bénin) et local :

- Renforcer la gouvernance organisationnelle, notamment dans ses dimensions de redevabilité et de crédibilité de RBM et APESS;
- Rendre l'environnement politique et juridique plus favorable aux spécificités du pastoralisme;
- 3) Soutenir la viabilité économique et sociale du pastoralisme à travers la réalisation d'actions stratégiques au niveau des intercommunalités de trois sous-espaces transfrontaliers : le Liptako Gourma, le Kénédougou et le WAPO (parcs du W, Arly, Pendjari et Oti).

Le projet MOPSS est mis en œuvre par un consortium dirigé par SNV, qui inclut CARE, Hub Rural et trois organisations régionales de producteurs (OPR) :

- Le **Réseau Billital Maroobé (RBM)**: un réseau d'organisations d'éleveurs avec des antennes nationales au niveau de 9 pays (Mali, Niger, Burkina Faso, Bénin, Togo, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, et Tchad).
- L'Association de Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS): une association qui compte 350 000 exploitations familiales membres répartis sur 14 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République Centre Africain, Sénégal, Tchad, et Togo).
- Le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA): couvre les 15 pays de la CEDEAO avec 13 plateformes nationales membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo) et des OP membres associées au Cap-Vert et Nigeria.

Du fait du choix de sa **zone d'intervention**, MOPSS va travailler **dans** un contexte de conflit violent, de fragilité et volatilité. Par le choix de ses **objectifs**, il travaillera **sur** le contexte conflictuel en cherchant à influencer des causes structurelles telles que l'exclusion et la marginalisation économique et sociale et à renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la promotion d'une culture de paix. A travers le choix de ses **partenaires**, notamment des organisations faîtières d'éleveurs (RBM, APESS) et d'agriculteurs (ROPPA), il cherche à renforcer la coopération, la recherche de consensus et la prise en compte des besoins des différents groupes d'intérêts à tous les niveaux.

Compte tenu de ces choix stratégiques, et conformément aux attentes du bailleur, le MOPSS privilégiera une gestion de projet sensible au conflit (GPSC)¹ afin de contribuer davantage à la prévention de conflit, l'édification inclusive de la paix et l'atténuation des risques de pratiques conflitinsensibles.

Dans un premier temps, les capacités existantes de chaque partenaire de mise en œuvre du MOPSS en matière de sensibilité au conflit ont été évaluées, ce qui a permis de déceler les besoins de renforcement, non seulement pour une mise en œuvre conflit-sensible du projet MOPSS, mais aussi pour une intégration institutionnelle de la sensibilité au conflit de manière transversale. Ce processus a abouti à l'élaboration, par chaque OPR, d'une feuille de route qui oriente les actions de renforcement prévues au niveau de l'axe 1 du MOPSS. Parmi les priorités à court terme, retenons surtout :

- L'élaboration et la mise en application par chaque OPR d'un plan de sécurité ;
- L'extension et le renforcement des dispositifs de veille communautaire des OPR afin de mieux suivre le contexte conflictuel et les interactions entre le contexte et leurs interventions ;
- Et la formation du personnel sur la GPSC, les fondements conceptuels et analytiques pour une meilleure compréhension des conflits et en matière de résolution et transformation des conflits :

Avec l'arrivée du COVID-19 au Sahel en mars 2020, les premières formations du personnel sur la GPSC ont eu lieu exclusivement en ligne, avec une première session en juin au profit des responsables régionaux des partenaires, et une deuxième session en juillet au profit de l'équipe technique de SNV. Le présent TDR porte sur une formation introductive sur la GPSC au profit des points focaux MOPSS des 3 OPR dans les 5 pays d'intervention. Avec la réouverture des frontières aériens en début août, la session est prévue en présentielle tout en respectant les mesures barrières préconisées par l'OMS.

2. Objectifs et thèmes de la formation

Il s'agit d'une formation introductive, avec comme objectifs de :

- Comprendre ce que c'est la sensibilité au conflit et pourquoi elle est importante en tant qu'approche transversale, quel que soit le contexte conflictuel et quel que soit la nature de l'intervention (humanitaire, développement, paix);
- Explorer les étapes de la Gestion de Programme Sensible au Conflit (GPSC) dans le cadre du MOPSS;
- Susciter l'intérêt pour une expérimentation de la boite à outils du projet PASSHA pour la réalisation conflit-sensible des investissements pastoraux prévus dans le cadre du MOPSS ;
- Situer la prise en compte de la sensibilité au conflit dans les différentes phases du cycle de projet ;
- Comprendre le rôle et les responsabilités individuelles pour l'intégration effective de la sensibilité au conflit dans MOPSS.

Pour atteindre ces objectifs, la formation abordera les thèmes suivants :

- 1. Concepts clés (conflit, violence, non-violence, paix et fragilité)
- 2. Le bien-fondé de la sensibilité au conflit
- 3. Les 3 étapes de la Gestion de Programme Sensible au Conflit (GPSC)
- 4. Aperçu de la boite à outils du projet PASSHA pour la réalisation conflit-sensible d'investissements pastoraux
- 5. Sensibilité au conflit dans le cycle du projet
- 6. Sensibilité au conflit et moi?

3. Lieu et période

La formation, d'une durée de cinq (5) jours est prévue du **21 au 25 Septembre 2020**. L'atelier se tiendra dans une salle convenable (pour 35 personnes) à **Koudougou**, Burkina Faso, avec une prévision de deux petites salles pour les travaux de groupe.

¹ Selon le *Manuel de formation Gestion des Programmes Sensibles au Conflit (GPSC) (APESS, DDC, Swisspeace, 2014)* la gestion du programme sensible au conflit (GPSC) est « l'opérationnalisation » ou la mise en œuvre du concept de la « sensibilité au conflit ». Il s'agit de :

^{1.} Connaître le contexte : Qui sont les acteurs, quelles sont les forces positives/négatives, quelles sont les dynamiques du conflit ?

^{2.} Comprendre l'**interaction** du contexte avec le programme et vice-versa

Sur la base de la connaissance du contexte et de l'interaction : Développer des stratégies qui visent à minimiser l'impact négatif (« ne pas nuire ») et à maximiser l'impact positif.

4. Participants

Sont attendus 33 participants au total (18 hommes et 15 femmes) répartis comme suit :

Structure	Nombre	Observations	
RBM	12	7 Points Focaux MOPSS (Niger, Burkina/Est, Burkina/Sahel, Mali/Gao, Mali/Sikasso, Bénin et Togo) 5 femmes agents techniques ou leaders (une par pays d'intervention MOPSS)	
APESS	10	5 Points Focaux MOPSS (un par pays d'intervention) 5 femmes agents techniques ou leaders (une par pays d'intervention MOPSS)	
ROPPA	10	5 Points Focaux MOPSS (un par pays d'intervention) 5 femmes agents techniques ou leaders (une par pays d'intervention MOPSS)	
SNV	1	Chargé régional de suivi-évaluation	
TOTAL	33		

Du fait qu'au niveau national l'ensemble des Points Focaux MOPSS des 3 OPR sont tous du sexe masculin, et soucieux que MOPSS a pour objectif de contribuer à l'inclusion et l'émergence des femmes au sein des OPR, une place supplémentaire leur est réservée au niveau de chaque pays et structure.

Il est important que chaque participant-e :

- Ait un niveau acceptable de français ;
- Ait une connaissance préalable du document de projet du MOPSS ;
- Remplit et renvoie une **fiche d'évaluation pré-test** avant le démarrage effectif de la formation ;
- Se conforme aux conditions sanitaires d'entrée au Burkina Faso (<a href="https://www.sante.gov.bf/fileadmin/user_upload/storages/information_sur_les_condition_su

5. Logistique et prise en charge

La SNV organise et prend en charge la salle et les pauses café et déjeuner pendant les cinq jours d'atelier. Il revient à chaque OPR d'organiser et de prendre en charge les frais de transport et de séjour de ses participant-es à travers son budget MOPSS.

6. Méthodologie

L'atelier sera facilité par la conseillère en sensibilité au conflit du MOPSS/SNV.

Les travaux de l'atelier seront conduits en français de manière andragogique et participative, avec un mélange d'inputs théoriques et d'applications pratiques, de travaux de groupe et de discussions en plénière.

Les produits antérieurs d'analyses du contexte, de l'intervention MOPSS et des interactions interactives entre le contexte et le projet seront valorisés et enrichis tout au long de la formation.

La démarche accordera une importance particulière aux expériences vécues par chaque participante sur le terrain et au croisement des perceptions, par exemple des hommes et des femmes, ou bien des pays sahéliens et des pays côtiers.

7. Programme Indicatif

Horaire	J1	J2	J3	J4	J5
8h30-10h30	Préalables Mot de bienvenue Présentations Attentes/Craintes Objectifs et résultats attendus Proposition/validation programme Exercice introductif	Etape 1 : Comprendre le contexte de conflit Acteurs, causes et dynamiques Concepts de facteurs diviseurs et rassembleurs	Suite des travaux de groupe Restitution et discussion en plénière	Restitution et discussion en plénière	Aperçu de la boite à outils SPC du PASSHA pour la réalisation d'investissements pastoraux
10h30-11h00	Pause-Café	Pause-Café	Pause-Café	Pause-Café	Pause-Café
11h00-13h00	Concepts clés : Conflit, Paix, Violence, Non-violence et fragilité	Analyse du contexte conflictuel régional du MOPSS Travaux de groupe (selon le genre) Restitution et discussion en plénière.	Etape 2 : Analyse des interactions entre le contexte de conflit et l'intervention : b) Impacts potentiels du MOPSS sur le contexte Input sur les mécanismes d'influence et les champs d'observation Récits/documentation des expériences des participants	Etape 3 : Décisions stratégiques pour le programme et sa gestion adaptative Présentation de l'outil et de l'exemple Travaux de groupe (selon types d'activité)	Sensibilité au conflit dans le cycle du projet Input Exercice sur la documentation des interactions et des ajustements programmatiques
13h00-14h30	Pause Déjeuner	Pause Déjeuner	Pause Déjeuner	Pause Déjeuner	Pause Déjeuner
14h30-16h30	Bien-fondé de la sensibilité au conflit et introduction aux 3 étapes de la gestion de programme sensible au conflit (GPSC)	Etape 2 : Analyse des interactions entre le contexte de conflit et l'intervention : a) Analyse des risques et opportunités du contexte et leur gestion Présentation des outils et exemples Travaux de groupe (selon pays sahéliens et côtiers)	Présentation de l'outil et de l'exemple Travaux de groupe (selon résultats attendus de l'axe 3)	Restitution et discussion en plénière	Sensibilité au conflit et moi Réflexion individuelle et partage en plénière Evaluation Clôture